



## DÉCISION

N° : 2026- 253

Exécutoire le : 11 JUIN 2026

Publiée / Notifiée le : 11 JUIN 2026

Visée le : 09 JUIN 2026

### COMMANDE PUBLIQUE

#### Marché 25014 :

**Objet : Rénovation de l'ancien OTI de Ruffieux en bureaux pour le service des eaux**

**Lots 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10**

**Avenants n°01 aux lots 1.3.4.5.6.7.8.9.10**

**Avenant 2 au lot 2**

**Relatif à une correction des taux et montants de TVA**

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu la délibération en date du 14 avril 2026, portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2026-66 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 12<sup>ème</sup> vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,  
Considérant les notifications effectuées :

- Le 05/03/2026 à l'entreprise Trialp pour le lot 1
- Le 05/03/2026 à l'entreprise Millet Paysage pour le lot 2
- Le 05/03/2026 à l'entreprise Hoff SAS pour les lots 3 et 4
- Le 05/03/2026 à l'entreprise KDP SASU pour les lots 5 et 7
- Le 05/03/2026 à l'entreprise Prunier menuiserie pour le lot 6
- Le 05/03/2026 à l'entreprise Gazzotti pour le lot 8
- Le 05/03/2026 à l'entreprise Isère Sol SARL pour le lot 9
- Le 05/03/2026 à l'entreprise EVOLTEC pour le lot 10

Considérant la nécessité de corriger les taux de TVA, les montants de TVA et les montants TTC précisés aux actes d'engagement et DPGF des marchés

Considérant l'absence d'impact financier sur les montants HT de ces avenants

### DÉCIDE :

#### ARTICLE 1 : AVENANT 1

De signer les avenants aux marché 25014 avec:

- L'entreprise Trialp, 928 Avenue de la houille blanche , 73000 Chambéry
- L'entreprise Millet Paysage, 354 route des chênes 73420 Drumettaz Clarafond
- L'entreprise Hoff SAS, 162 rue de Pomaray 73000 Sonnaz
- L'entreprise KDP SASU, 1418 Route des Bauges 73100 Grésy Sur Aix
- L'entreprise Prunier menuiserie, 600 BD Lepic, 73100 Aix les bains
- L'entreprise Gazzotti, 200 chemin du Cores, 73420 Drumettaz clarafond
- L'entreprise Isère Sol, 197 ZA du Contin, 73240 St Genix Les Villages
- L'entreprise EVOLTEC, 340 Rue du Clapet, 73490 La Ravoire

## ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

---

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Les entreprises titulaires :
  - o L'entreprise Trialp,
  - o L'entreprise Millet Paysage
  - o L'entreprise Hoff SAS
  - o L'entreprise KDP SASU
  - o L'entreprise Prunier menuiserie
  - o L'entreprise Gazzotti
  - o L'entreprise Isère Sol
  - o L'entreprise EVOLTEC

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 12<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la  
commande publique  
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,  
par Yves MERCIER Vice-président commande publique, travaux et gens du voyage  
le 09/06/2026 14:48:47



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché 25014 : Rénovation de l'ancien OTI de Ruffieux en bureaux pour le service des eaux - Lots  
1.2.3.4.5.6.7.8.9.10 Avenants n.01 aux lots 1.3.4.5.6.7.8.9.10 Avenant 2 au lot 2 Relatif à une correction des taux et montants de TVA

---

**Date de transmission de l'acte :** 09/06/2026

**Date de réception de l'accusé de réception :** 09/06/2026

---

**Numéro de l'acte :** Dec2473 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20260609-Dec2473-AI

---

**Date de décision :** 09/06/2026

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Actes individuels

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Délibérations  
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires